



Mairie De Chitry
Yonne (89)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **Mardi 1^{er} Février 2022**

Date de convocation : Mardi 25 Janvier 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents :

Nombre de conseillers votants :

L'an deux mil vingt-deux, le premier février à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Christian BOULEY, Maire.

Etaient présents : Monsieur Christian BOULEY, Madame Sylvie DUMESNIL, Monsieur Joël DURIF, Madame Vanina CHALMEAU, Madame CHALMEAU Elodie, Monsieur Nicolas DURVILLE, Monsieur Vincent FABRICI, Monsieur Dominique FAULCONNIER, Monsieur Thibaut GIRAUDON, Monsieur Fabrice JACQUOT et Monsieur Sylvain VOCORET.

Secrétaire de séance : Madame CHALMEAU Vanina

Adoption du Compte-rendu de la séance du Mardi 14 Décembre 2021	Page
Avancement et revalorisation d'échelon d'un agent technique territorial	Page
Revalorisation d'échelon d'un agent technique à temps non complet	Page
Revalorisation d'échelon d'un agent technique à temps non complet	Page
Modification du temps de travail pour un agent administratif territorial	Page
Questions diverses et informations du Maire	Page

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés, fait part des documents déposés sur la table. Il propose également d'annuler le point 4 de l'ordre du jour et d'ajouter un point, à savoir, la création d'un poste à 28h pour un adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 Décembre 2021

L'ensemble des membres du conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2021.

AVANCEMENT ET REVALORISATION D'ÉCHELON POUR UN AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL

L'ensemble des membres du conseil adopte à l'unanimité l'avancement et la revalorisation d'échelon pour un agent technique territorial.

REVALORISATION D'ÉCHELON POUR UN AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL

L'ensemble des membres du conseil adopte à l'unanimité la revalorisation d'échelon pour un agent technique territorial.

REVALORISATION D'ÉCHELON POUR UN AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL

L'ensemble des membres du conseil adopte à l'unanimité la revalorisation d'échelon pour un agent technique territorial.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR UN AGENT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

Point supprimé de l'ordre du jour.

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE À 28 HEURES / SEMAINE

L'ensemble des membres du conseil municipal adopte à l'unanimité la décision de créer un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à la suite du départ de la secrétaire actuelle.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DU MAIRE

- La commune a investi dans des capteurs de CO2 pour les 2 classes d'un montant de 158 € pièce subventionné à 50 € par capteur.
- Enfouissement des réseaux : un courrier a été adressé au trésor public afin de décaler l'acompte à verser au SDEY avant travaux.
- Le site internet de la commune est en ligne et référencé sous l'adresse :
mairie-chitry.fr

*** Prochaine réunion de Conseil Municipal le 15 / 03 / 2022 à 20 H 00**

La séance est levée à 21 H 21

Le Maire,
Christian BOULEY